(f)

(f)



DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

Délibération n°2022-044 : Révision des statuts de la Faculté SSI

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L713-1, L713-3, L719-1 à L719-3, D719-1 à D719-47-4 ;

Vu les statuts de l'université de Bretagne-Sud ;

Vu le règlement intérieur de l'université de Bretagne-Sud ;

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'université n°68-2000 du 27 octobre 2000, n°59-2001 du 26 octobre 2001, n°16-2005 du 07 avril 2005, n°31-2011 du 15 avril 2011, n°60-2015 du 10 juillet 2015 relatives à l'approbation et à la révision des statuts de la faculté SSI;

Vu la délibération du conseil de la faculté SSI du 14 juin 2022 adoptant le projet de révision des statuts ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des suffrages exprimés, la révision des statuts de la faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur (SSI).

Membres en exercice : 29 Membres présents : 16 Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23 - Pour : 23

- Contre : 0 Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente Virginie DUPONT

Université Bretagne Sud: Faculté droit, sciences économiques &

gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté

Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT

Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

Document en annexe : Statuts de la faculté SSI consolidés

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022



